A.V.A.

BULLETIN DES AMIS DU VIEIL ARLES

POUR LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE
HISTORIQUE ET ESTHÉTIQUE

N° 134 **Septembre 2007**

LA RUE des VERS, ARLES

dernière dénomination en 1879

DESSIN de Raoul DUFY 1925

BN - 80 B 90053

Rue d'Arles : qui êtes vous? par Annie TULOUP-SMITH (page 166)

SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEIL ARLES

SOMMAIRE

LE QUARTIER RÉSERVÉ D'ARLES
Au temps de Van GOGH
Par René GARAGNON
page 1

PATRIMOINE ARLÉSIEN :
Analyse d'un concept par l'image
Par Jean-Marie TORRANDEL
page 15

ROGER MASTRANTUONO, arlésien
champion de France de boxe 1944 des poids mi-moyens
Par Henri CÉRÉSOLA
page 27

MODE D'EMPLOI légal et dissimulé concocté par l'État
pour... mettre à genoux les Associations communicantes
loi 1901? SUITE
Par Henri CÉRÉSOLA
page 30

COTISATIONS :
De janvier à décembre : *25* Euros et *31* Euros pour les abonnements hors de France. A faire parvenir 20 place du Sauvage
13200 ARLES
ou B.P. 10030 - 13633 Arles Cedex
Secrétariat : Mardi et Jeudi de 14h-18h
Tél/Fax/Répondeur : 04 90 96 62 41
INTERNET : ava.arles@club-internet.fr
SITE INTERNET. www.ava-arles.com

LE QUARTIER RÉSERVÉ D'ARLES
AU TEMPS DE VAN GOGH

Après avoir rédigé pour les AVA un état des lieux exact et fondé à propos de la Maison Jaune de VAN GOGH (BAVA n°133) ,René GARAGNON expose ce jour un des sujets tabous de la vie d'une cité avec le même souci de vérité.. .où on retrouve encore VAN GOGH comme témoin de ce temps et des lieux! Merci de ces lignes à la documentation fouillée....

Si l'Orient et l'Égypte avaient des prostituées sacrées, si les hétaïres de l'antiquité grecque occupaient un rang social élevé, les prostituées romaines de la Subure, de l'Esquilin et du Circus Maximus avaient, elles, une situation bien inférieure.

Le Moyen Âge réglementa cette activité. Les « *filhas falhidas* » (terme de 1489) étaient confinées dans des rues ou des quartiers réservés sous l'autorité d'un officier municipal, le sous-clavaire, chargé entre autres de la police des mœurs.

On préférait voir les « *belles filles* » occuper des endroits précis : bas quartiers, intérieur des remparts, ruelles sombres ou maison à proximité d'un pont, plutôt que sur la chaussée.

Ces dames qui « *se habandonnent à fere péché de leurs corps* » s'installeront donc dans des rues chaudes appelées aussi « *rues foraines* » ou *«rues deshonestes ».*

Au nom des bonnes mœurs, elles furent installées dans des bordels (1) appelés aussi « *bordelages* » ou « *bordeaux* » ou encore dans des *«estuves »,* qui n'avaient d'établissements de bains que le nom.

L'historien Emmanuel LE ROY LADURIE disait d'ailleurs que « *les maisons closes ont satellisé les étuves* » au Moyen Âge.

À Arles, les maisons accueillantes se trouvaient, comme les auberges, logis et establages, intra muros, à l'intérieur des remparts, le plus souvent, près des portes donnant accès au cœur de la cité:

porte du MERCAT-NOU (Marché Neuf) au sud,
porte de la Cavalerie au nord.

Il y avait également des maisons accueillantes près des portes donnant sur le Rhône (porte du Vair, porte de Rousset...).

Prenons par exemple la porte du Marché-Neuf (qui fut démolie en 1876). En entrant en ville par cette porte et en tournant à droite, le long des remparts, se trouvait une rue (c'est aujourd'hui la rue de la Rotonde) qui portait le nom de « *rue du Bordel ».*

Nous préférons le nom que lui donnait l'érudit André VAILHEN-REMACLE : « *rue des Bordels ».* Car il y en avait plusieurs.

Le plus connu était « *la vieille laitue* » (Lachuga vielha), appelé ainsi parce que l'enseigne suspendue au-dessus de la porte représentait une salade défraîchie.

Cette rue s'appelait aussi rue de l'Étuve et nous savons très bien que les étuves publiques, dès le XIV^{e} siècle, étaient très souvent des lieux de débauche : « *Aller s'estuver* » signifiait aller chez les filles.

Ouvrons une parenthèse pour signaler la richesse du vocabulaire concernant les prostituées.

« *Hétaïre* » appartient à l'Antiquité,

« *ribaude* » au Moyen Âge,

« *dame galante* » à la Renaissance.

MAUPASSANT parlait de « *cocottes* »,

BALZAC de « *femmes interlopes* ».

FLAUBERT, quand il visita Arles en 1845, évoque « *une garce du boxon* » qui habitait devant le théâtre (2). Séduit par la beauté du monument, il ne voulut pas monter dans les appartements de la dame.

« *Péripatéticienne* » (venu du grec) a aussi une connotation littéraire.

On en trouve bien d'autres :

« *grisettes* » (terme employé par le commissaire central d'Arles en 1872),

« *filles de mauvaise vie et mœurs* », « *filles de joie* », « *filles légères* »,

« *cocottes* »,« *biches* »,

jusqu'au grotesque « *horizontale* » (« *collaboration horizontale* » chère à l'épuration de 1944-1945).

Au Moyen Age, les maisons de prostitution étaient signalées par une branche pendue de céleri. D'où l'expression employée « *aller au céleri* ».

Cette plante mangée crue avait en effet des vertus aphrodisiaques. Ne disait-on pas « *Si femme savait ce que le céleri fait à l'homme, elle irait en chercher de Paris jusqu'à Rome* ».

Autre vieux dicton : « *Si l'homme savait l'effet du céleri, il en remplirait son courtil* ». Et vous savez très bien que dans le philtre d'amour de Tristan et Iseult, il y avait une forte dose de céleri.

D'ailleurs Émile FASSIN dans un article publié dans le Forum Républicain du 27 février 1915 signale que la maison de prostitution « *La Vieille Laitue* » – dont nous avons déjà parlé – prit ensuite le nom *d'àpi* (nom provençal du céleri).

À l'époque de Van Gogh, les maisons de tolérance portaient des numéros. Vous connaissez tous l'entrefilet paru dans le Forum Républicain du 30 décembre 1888 :

« Dimanche dernier, à 11h30 du soir, le nommé Vincent VAUGOGH, peintre originaire de Hollande, s'est présenté à la maison de tolérance n°1, a
demandé la nommée Rachel et lui a remis son… oreille ».

Plus tard les maisons porteront des noms plus poétiques :

Le Camélia,
Le Sphinx,
Le Bras d'or,

des noms relatifs à la navigation (le port est tout proche) :

La Belle Frégate,

des noms de cartes à jouer:

L'As de trèfle, L'As de cœur ou tout simplement le nom du ou de la propriétaire.

D'autres enfin sont signalées par une lanterne sourde ou un fanal rouge.

Voyons maintenant ce « *quartier réservé* » d'Arles au cours des siècles.

En 1829, le maire d'Arles MEIFFREN DE LAUGIER, baron de Chartrouse, délimite un périmètre de sept rues réservées à la prostitution (arrêté municipal du 2 octobre 1829).

Quatre rues sont situées au Bourg-Neuf (La Cavalerie) :

1/ Rue Sainte Claire (appelée aussi rue de Rousset. Aujourd'hui rue de Grille)
2/ Rue Saint Isidore
3/ Rue de Vert

Ces deux rues, démolies lors des bombardements alliés en 1944, se trouvaient à l'emplacement de l'actuelle rue Marius Jouveau.

4/ Rue des Glacières. Démolie elle aussi en 1944, elle se trouvait à l'emplacement de l'actuelle rue Jules Ferry.

Les trois autres se trouvaient au Bourg Vieux (La Roquette) :

5/ Rue Lagoy
6/ Rue Parade
7/ Rue Saint Marc (aujourd'hui rue Jacques Bellon)

Malgré ce périmètre délimité, d'autres maisons s'installèrent en particulier rue Saint-Michel de l'Escale (partie ouest du Rond-Point des Arènes) et rue des Escaliers de la Grotte (aujourd'hui rue de la Grotte).

Le 24 octobre 1839, une ordonnance de M. BOULOUVARD, maire d'Arles, dresse l'état nominatif des filles et femmes publiques d'Arles.

En 1845 (lettre du 15 mars), le Ministère de l'Intérieur signale au

préfet des Bouches-du-Rhône qu'on envoie, faute de place à la caserne, des militaires de la garnison chez des logeurs de profession :

« Les maisons sont mal tenues et quelquefois suspectes au point de vue des bonnes mœurs. Il en résulte que ces soldats se trouvent ainsi exposés à contracter dans ces logis des maladies vénériennes. »

Les salles militaires de l'hôpital civil d'Arles voient ainsi augmenter le nombre des militaires atteints de syphilis. Ce problème des logis « *douteux* » rejoint celui des « *cafetons* » au bord du Rhône dont nous reparlerons un peu plus loin.

En 1849 il y avait, selon les registres municipaux, dix maisons de prostitution avec 41 filles.

Par un arrêté municipal du 12 août 1850, modifié le 16 septembre 1856, le maire d'Arles, le baron de CHARTROUSE, instaure un nouveau périmètre plus restreint que le précédent.

Les maisons de prostitution occuperont désormais les quatre rues suivantes :

- *Rue Saint Isidore*
- *Rue de Vert*
- *Rue Rousset*
- *Rue de la Gendarmerie (aujourd'hui rue Dieudonné)*

En 1859, de nombreuses plaintes émanant de mères de famille signalent d'incessants tohu-bohu devant certaines maisons.

Par exemple, devant le n°2 de la rue de Vert, il y a « *du bruit, des disputes, du tapage, des scènes de désordre ».*

Une demande d'installation d'une maison près de l'église Saint-Antoine est bien entendu refusée.

Des mots nouveaux apparaissent, « *lupanar* » d'abord du latin lupa (fille publique). Van Gogh emploie ce mot plusieurs fois dans sa correspondance.

Ensuite le mot « *maison de tolérance ».*

Jusqu'au 13 avril 1946 les prostituées seront désormais « *tolérées* » par l'administration.

Elles seront inscrites sur le registre de la police et soumises à un contrôle sanitaire et administratif (d'où l'expression : fille en carte, fille soumise).

Les autres, qui ne se soumettent pas aux règlements de police et aux mesures sanitaires, seront déclarées « *filles insoumises ».*

Par exemple Madeleine C., une prostituée d'Arles, est déclarée fille insoumise en 1871.

Par arrêté municipal du 29 mai 1867, il est défendu aux filles publiques de stationner ou de se promener sur toutes les promenades et places publiques de la ville. Elles occuperont au Théâtre les places qui leur ont été désignées.

Le 14 décembre 1870, un autre arrêté municipal oblige les filles soumises à passer la visite sanitaire, d'abord au dispensaire de la rue du Grand Prieuré puis dans les maisons de tolérance.

Mais le problème des nombreux soldats de la garnison d'Arles est toujours d'actualité. Il y a aux Archives municipales d'Arles une lettre du commissaire central au maire d'Arles, datée du 28 août 1880, mentionnant de fréquentes réclamations du Capitaine commandant la place d'Arles relatives à des affections syphilitiques contractées dans les maisons de tolérance d'Arles par des militaires de la garnison.

Messieurs les médecins chargés du service du dispensaire seraient coupables de négligence car « *certaines filles trompent la vigilance des docteurs au moyen de certaines préparations (lotions, lavages...) qui empêchent ces derniers d'apprécier l'état des organes ».*

De nombreuses lettres anonymes arrivent aussi sur le bureau du commissaire central. Témoin cette lettre du 6 novembre 18.. :

« J'ai l'honneur, Monsieur le Commissaire, de vous prévenir que la Tarasconnaise fait faire le commerce à une femme qui a des chancres et des crêtes de coq (3). Moi-même je me suis laissé prendre. Je vais vous indiquer la personne : c'est la petite provençale. Comme ce n'est pas un honneur pour une jeune femme de fréquenter ces établissements, veuillez avoir l'obligeance de m'excuser si je me suis permis de vous envoyer cette lettre d'avertissement sans signature. Je suis, Monsieur le Commissaire, votre très humble et très obéissant serviteur. »

Se pose également le problème des scènes de violence qui attirent l'attention sur le quartier du Bourg-Neuf (la Cavalerie).

Une rixe éclate le 2 septembre 1866 dans la rue de l'Ancienne Gendarmerie. Le 14 juillet 1867, une bande de marins attaque deux maisons closes situées au 2 et au 3 rue du Vert. Ils lancent des pavés dans le jardin et barricadent les portes d'entrée. La gendarmerie charge à la baïonnette.

En janvier 1869, un monsieur qui tient une maison close est agressé rue Chiavary par deux individus. Les gendarmes de la place Lamartine et « *les soldats du poste de la Cavalerie »* sont sur les dents.

En 1880, des scènes violentes et tumultueuses se déroulent dans la maison de tolérance, 4 rue du Vert, qui est fermée 15 jours.

Quelques lignes seulement dans la presse locale évoquent le drame de ces femmes qui se prostituent.

Le 2 mars 1880 une fille, 2 rue du Vert, tente de se suicider en se sectionnant l'artère du bras avec un couteau. Elle a agi, nous dit le journaliste, « *sous l'influence de l'ennui ».*

Une autre fille de mœurs légères, dans la même rue, jette, le 27 octobre 1880, ses effets par la fenêtre... qui sont récupérés par monsieur F., portefaix, qui disparaît avec les vêtements.

Certaines s'évadent et refusent de rentrer « *en maison ».*

D'autres s'enfuient de l'hôpital. En 1870, cinq filles de nationalité prussienne sont expulsées.

En plus des maisons closes, il y a aussi de nombreux « cafetons » qui n'ont hélas de café que le nom.

Autrefois, le cafeton était un établissement où l'on venait en famille déjeuner, pousser la chansonnette et raconter des blagues.

Paul ARÈNE en parle dans un numéro de « *Gil Blas »* du 18 mars 1887. Suite à une nouvelle loi sur les débits de boisson qui date de septembre 1881, des cafetons ouvrent. Ils ne sont en fait que des lieux de débauche. On les appelle aussi « *cafés borgnes ».*

Les serveuses peu farouches – que l'on désigne sous le nom de filles de cafetons – ne sont pas soumises à une surveillance spéciale et, comme nous le dit l'Homme de Bronze du 18 septembre 1881 : « *Depuis quelques temps, certain mal fait des ravages extraordinaires. »*

Le Forum Républicain ajoute : « *Le quartier de la Cavalerie est un foyer d'infection. »* Un agent de police est désormais chargé de surveiller les cafetons et les « *femmes interlopes ».* On donne des contraventions aux cafetiers. S'il y a récidive, le café est fermé.

Les violences sont monnaie courante.

En janvier 1886, une rixe mortelle se produit quai de la Gare.

En novembre 1887, une bagarre violente met aux prises Italiens et Zouaves dans un cafeton de la rue de Vert, les Italiens entonnant des chants injurieux contre la France. Le lendemain, des Zouaves mettent les Italiens en fuite et saccagent le café.

La lecture des journaux locaux rend compte de la violence de certains faits divers :

- rixe entre deux souteneurs dans un café à coups de couteaux,
- rixe à coups de revolvers devant la maison de tolérance n°1,
- rixe au restaurant BRUSSET rue des Vers où Costa, un mineur des gisements de bauxite du Paradou est tué à coups de couteaux.

Suite à ces débordements, le Conseil municipal présidé par le maire Jacques MARTIN vote, sur proposition de M. CABANIS, le déplacement des maisons de tolérance (séance du 9 août 1883).

Elles sont dorénavant placées dans la partie haute de la rue des Glacières, en suivant une ligne qui partira de l'angle formé par la rue des Remparts et se continuera en contournant la partie nord de l'île 43, de manière à comprendre la rue du Bout d'Arles.

Le transfert aura lieu au plus tard le 29 septembre 1884, date après laquelle les rues longeant le quai de la Gare ne pourront plus être occupées par les filles soumises.

Une autre réorganisation interviendra en 1904 (délibération municipale du 3 décembre 1904) lorsque, par suite de l'installation du collège dans l'immeuble des Carmélites, les maisons de tolérance de la rue du Bout d'Arles et de la rue des Glacières seront supprimées.

Quand Vincent arrive à Arles le 20 février 1888, le quartier réservé d'Arles se situe entre le couvent des Carmélites et la chapelle Saint Isidore dans les rues suivantes :

À gauche des tours de la Cavalerie en entrant en ville :

- Rue des Glacières
- Impasse du Lampourda (4) ou du Gratte-Cul
- Rue Terrin
- Rue du Petit Puits
- Rue des Récollets
- Rue du Bout d'Arles (aujourd'hui rue des Écoles)
- Rue du Rempart (aujourd'hui rue Paul Bert)

À droite des tours :

- Rue Saint-Isidore
- Rue de Vert

Attardons-nous quelques instants sur cette dernière rue.

L'orthographe est différente suivant les époques : rue de Vert, rue du Vert, rue de Vair, rue des Vers... Nous avons même trouvé « *rue du Verre »* dans plusieurs lettres du commissaire central au maire d'Arles.

Les Arlésiens de notre génération l'appelaient la rue des Vers. C'était d'ailleurs le nom figurant sur la plaque officielle et coulée en bronze que l'on apercevait sur le mur.

Émile FASSIN y consacre un article dans le Forum Républicain du 10 mai 1913.

Il ne mentionne ni les maisons closes, ni les filles, ni les rixes, se contentant – doux euphémisme – de signaler que le quartier « *a joui longtemps d'un certain renom dans le monde de la galanterie. La musique et la danse y étaient en faveur... » !*

Le nom vient des anciens seigneurs de Vers dont l'hôtel, avec ses vastes dépendances, formait tout un côté de la rue. La famille de Boche, qui possédait cet hôtel au XVII^{e} siècle, était une des plus anciennes familles d'Arles.

VAN GOGH, peu après son arrivée, avait assisté, le 12 mars 1888, à un fait divers qui secoua toute la ville. À la porte d'un bordel (au n°30 de la rue des Récollets), deux Italiens, au cours d'une rixe après boire, tuent deux zouaves de la garnison (5).

L'indignation des Arlésiens est telle que la communauté italienne (qui comptait entre 500 et 800 personnes) va être obligée de fuir précipitamment, y compris les petits ramoneurs savoyards.

VAN GOGH est présent lors de l'enquête sur l'assassinat des militaires :

« J'ai assisté à l'enquête d'un crime commis à la porte d'un bordel ici ; deux Italiens ont tué deux zouaves. J'ai profité de l'occasion pour entrer dans un des bordels de la petite rue des « Ricolettes », ce à quoi se bornent mes exploits amoureux vis-à-vis des Arlésiennes. La foule a manqué lyncher les meurtriers emprisonnés à l'Hôtel de ville » (lettre 469 à Théo).

Il parle de nouveau des maisons closes dans une autre lettre à son frère (lettre 470). Après avoir vu le portail de Saint-Trophime qu'il commence à trouver « *admirable* », il ajoute : « *Faut-il dire la vérité, et y ajouter que les zouaves, les bordels, les adorables petites Arlésiennes qui s'en vont faire leur première communion, le prêtre en surplis, qui ressemble à un rhinocéros dangereux, les buveurs d'absinthe, me paraissent aussi des êtres d'un autre monde. »*

VAN GOGH voudrait bien peindre des prostituées (*« ces espèces de femmes à 2 francs »).* Il en a contemplé une :

« un beau modèle de femme...le regard comme celui de Delacroix et une tournure bizarre primitive ».

Mais ces dames, si bonnes filles soient-elles, ont vu peindre Vincent dans le quartier. Elles ont peur des moqueries de leurs camarades et elles refusent.

« Les bonnes putains ont peur de se compromettre et qu'on se moquera de leur portrait ».

Il ne peindra donc pas de prostituées. Néanmoins, au fil des jours, ses visites aux maisons de tolérance deviennent plus fréquentes.

Vers le 20 avril 1888, il écrit à Bernard :

« Ai vu un bordel ici le dimanche – sans compter les autres jours – une grande salle teinte à la chaux bleuie – comme une école de village. Une bonne cinquantaine de militaires rouges et de bourgeois noirs, aux visages d'un magnifique jaune ou orangé (quels tons dans les visages d'ici), les femmes en bleu céleste, en vermillon, tout ce qu'il .y a de plus entier et de plus criard, le tout éclairé de jaune. Bien moins lugubre que les administrations du même genre à Paris. Le spleen n'est pas dans l'air d'ici » (lettre B4F).

Au cours de l'été, Vincent va parcourir en tous sens la campagne d'Arles, du Trébon à Fontvieille et de la route de Tarascon à Montmajour.

Il ne parle plus des maisons closes dans ses lettres à Théo ou à Bernard. Il en reparle dans la première quinzaine d'octobre lorsque Bernard lui envoie un recueil de pochades intitulé « *Au Bordel »* (6).

VAN GOGH répond : « *Bravo ! Au Bordel ! Oui, c'est cela qu'il faut faire et je t'assure que je t'envie presque cette rude chance que tu as d'entrer là dedans en uniforme ; ce dont ces bonnes petites femmes raffolent. Mon « Café de nuit » n'est pas un bordel. C'est un café. On y dort avachi sur les tables. Par hasard une putain amène son type. Y venant une nuit, j'ai surpris un maquereau et une putain qui se raccommodaient après une brouille. La femme faisait l'indifférente et la superbe, l'homme était câlin. »*

« J'ai fait une petite toile de 4 ou de 6. Ie te l'enverrai ! »(lettre B19F)

On retrouve mention de cette toile dans la lettre 548 à Théo :

« Je fais de tête une étude de bordel pour Bernard ».Egalement dans la lettre 561F : « *J'ai fait une pochade de bordel et je compte bien faire un tableau*
de bordel ».

En octobre, VAN GOGH écrit de nouveau à Bernard :

« Maintenant ce qui t'intéressera, nous avons fait quelques excursions dans les bordels et il est probable que nous finirons par aller souvent travailler là. GAUGUIN a dans ce moment en train une toile du même café de nuit que j'ai peint aussi mais avec des figures vues dans les bordels (7). *Cela promet de devenir une belle chose »* (lettre B19aF).

Quelques mois plus tard, il y aura l'épisode de l'oreille coupée bien trop connu pour être mentionné ici.

Rappelons simplement que VAN GOGH, après une dispute avec son ami, se présenta le 23 décembre à 11h30 du soir à la maison de tolérance n°1, demanda Rachel et lui remit son oreille en disant « *Gardez cet objet précieusement ».*

Ce fait divers figure dans l'hebdomadaire local « *Le Forum Républicain »* du 30 décembre 1888.

Tout le monde sait aussi, grâce aux recherches de M. LEPROHON, que RACHEL se faisait appeler Gaby, qu'elle est décédée en 1952 à l'âge de quatre-vingts ans, que sa patronne était madame Virginie C. et son patron monsieur Louis (occupation : « *tenancier de maison close »).*

Nos recherches nous ont permis de découvrir que Virginie prit sa retraite trois ans plus tard et que la maison n°1 fut rachetée par madame Adeline P. qui venait du département du Haut-Rhin, arrondissement de Delle.

Quant à la pièce à conviction, elle fut remise par madame Virginie à la police qui la transmit au docteur Rey à l'Hôtel-Dieu où elle fut placée dans un bocal d'alcool puis jetée quelques semaines plus tard par un infirmier.

C'est la raison pour laquelle des journalistes viennent encore aujourd'hui à l'ancien hôpital pour voir l'oreille dans le bocal de formol.

Cela s'est vu pour l'exposition du Centenaire!!!!

Ce qui nous intéresse maintenant, c'est le tableau que fit VAN GOGH en octobre 1888 et qu'il intitula « *Le Lupanar (la salle de café) ».* Ce tableau de dimensions 33 x 41 porte le n°478 dans le premier catalogue De la Faille et le numéro 602 dans le catalogue Flammarion *(Tout l'œuvre peint de VAN GOGH,* tome 2, 1971).

VAN GOGH en parle dans ses lettres (en particulier lettres 548 et 561 déjà citées). Le tableau n'est pas signé et n'est pas daté. Regardons attentivement ce tableau.

La salle est vaste. Les murs, tapissés de papier peint à rayures verticales, sont décorés de tableaux.

Deux dames vêtues de toilettes criardes sont assises sur une banquette le long du mur gauche. L'une porte des gants très longs qui montent jusqu'au coude.

De part et d'autre d'une grande table ronde où sont posés des verres à pied, un couple discute (ou joue aux cartes?). La prostituée en chignon est un peu corpulente. Elle est assise sur un tabouret.

L'homme en face d'elle – un client potentiel ou tout simplement son protecteur – est bien habillé. Il porte un plastron blanc et un chapeau melon.

On aperçoit deux autres couples. À gauche, un militaire en képi, un peu avachi, les coudes sur la table, discute avec une dame. Le deuxième couple se trouve près de la porte. Le militaire, qui porte de magnifiques épaulettes, serre de près une dame vêtue d'une robe très ample.

La suspension au gaz, à gauche, jette une lumière quelque peu glauque qui rappelle celle du « *Café de nuit »* ou des « *Mangeurs de pommes de terre ».*

Ce tableau se trouve à la célèbre FONDATION BARNES à Philadelphie (Massachusetts). Ce musée privé est l'œuvre d'un chimiste américain, le docteur Albert BARNES.

Sa découverte d'un médicament antiseptique, l'Argyrol, fit sa fortune au début du siècle passé. Ce désinfectant appelé aussi Vitargyl ou Vitellinate d'argent (c'est une combinaison d'argent et de protéines titrant au moins 20% d'argent) était aussi utilisé comme antiseptique dans les collyres pour conjonctivites et aussi contre le gonocoque (microbe à l'origine de la blennorragie).

BARNES, passionné de peinture, était à Paris en 1912 où il rencontra Gertrude STEIN qui lui fit connaître MATISSE et PICASSO. Grâce au marchand de tableaux Paul GUILLAUME (dont nous reparlerons plus loin) il découvrit, quelques années plus tard, lors d'un autre séjour, l'œuvre de MODIGLIANI et de Giorgio de CHIRICO.

C'est en 1922 qu'il décida de faire construire ce musée ainsi qu'une école des Beaux-Arts sur un vaste terrain jouxtant sa maison.

Le musée était ouvert au public deux jours par semaine seulement car la passion de BARNES pour la peinture était telle qu'il avait réservé les autres jours de la semaine pour les classes de dessin des établissements scolaires et pour les étudiants des Beaux-Arts.

MATISSE affirmait que c'était le seul endroit au monde où l'on pouvait communier avec l'art pictural.

Aujourd'hui, la Fondation possède 800 tableaux évalués à plus de 2 milliards de dollars. 180 tableaux de RENOIR, 69 de CÉZANNE, 60 de MATISSE, sans oublier RUBENS, GRECO, GOYA, GAUGUIN, MODIGLIANI, MONET, ROUSSEAU, SEURAT et ... 8 tableaux de VAN GOGH dont 5 faits à Arles et Saint-Rémy-de-Provence : « *Le Facteur Roulin », « Le Fumeur », « Chaumes au soleil »* (ou « *Souvenir du Nord »), « Nature morte* (Fleurs des champs dans un vase) et « *Le Lupanar ».*

Avant d'être acheté par la Fondation BARNES, « *Le Lupanar »* eut plusieurs propriétaires.

Il figura d'abord dans la collection du prince de Wagram, puis dans la galerie d'art DRUET, dans la collection du docteur Tripier, dans celle de Candinelli à Lyon à partir de 1913 et enfin à la galerie d'art Paul Guillaume à Paris où BARNES l'acheta.

Le quartier de la Cavalerie où se trouvaient les maisons closes était un quartier très pittoresque.

J'allais souvent « *au Saint Esprit »* (c'est à dire Place Voltaire) faire des courses avec ma grand-mère. De temps en temps, j'accompagnais mon grand-père qui allait jouer aux boules près des cités PLM avenue Talabot. Au retour je m'arrêtais chez mon ami Wang qui était au collège Mistral avec moi.

Son père tenait le Restaurant de l'Alcazar place Lamartine qui fut détruit non par les bombes alliées mais par la municipalité Privat.

C'était le restaurant le moins cher de la ville et on y mangeait bien pour 2 francs. Je revenais par la rue de la Cavalerie pleine de bars animés. À deux pas de là, les maisons closes des rues chaudes étaient décorées de petites lanternes ou de cartes à jouer. On entendait souvent la musique geignarde d'un piano mécanique couverte parfois par les sifflets des trains du PLM.

Il y a dans le livre de COQUIOT « *La Terre frottée d'ail* » publié à Paris en 1927, 77 dessins de Raoul DUFY dont un représentant une rue chaude d'Arles (8).

C'est après la Grande Guerre que Dufy découvrit la Provence. En 1908, il s'était installé à l'Estaque avec Braque, puis il se fixa à Vence en 1919 et, bien plus tard, à Forcalquier où il mourut en 1953.

Son dessin, simplifié à l'extrême, représente la rue des Vers, caladée bien sûr avec quatre maisons closes : L'As de Pique, Le Chat Noir, L'As de Trèfle et L'As de Coeur.

La plupart des maisons closes disparaîtront lors des bombardements aériens des 25 juin, 17 juillet et 15 août 1944.

Quelques-unes resteront debout par miracle comme le « *21* » de la rue du Grand Prieuré à côté des Thermes de Constantin.

Ce n'était qu'un sursis d'ailleurs puisque le 13 avril 1946 la Chambre des députés supprimait les maisons de tolérance.

Il ne reste plus grand chose du quartier tel que VAN GOGH l'a connu, à part les tours de la porte de la Cavalerie et la fontaine Amédée Pichot.

Bien sûr le quartier a été reconstruit après la guerre mais les « *maisons de la Reconstruction* » – c'est ainsi qu'on les appelle – n'ont rien du charme des maisons d'antan.

Les quelques admirateurs du peintre qui errent par-là sont bien déçus. Heureusement le gros des troupes débarque d'énormes autocars sur les Lices et se précipite vers le jardin de l'ancien Hôtel-Dieu refait à l'identique.

Ceux qui arrivent par le train ne trouvent pas grand chose. Comme le dit avec humour JACOBI (et ce sera notre conclusion) :

« Le Van-Goghien avisé évitera le buste à gueule ouverte du jardin d'été, ainsi que le Café de Nuit et son badigeon commémoratif: Il se contentera, arrivant par le train, de se rendre au bord du Rhône pour retrouver, parmi les crottes de chiens, l'odeur des bordels fermés et la lumière des étoiles éteintes. »

Si les crottes de chiens sont bien présentes, l'odeur des bordels fermés est, elle, plus difficile à évoquer : mais, avec beaucoup d'imagination, on peut y arriver !

René GARAGNON

Nous remercions Jean-Marcel VIDAL et Bill SABEY (de York, Pennsylvanie) pour l'aide précieuse qu'ils nous ont apportée.

BIBLIOGRAPHIE

Archives Municipales d'Arles J43 et J150

ADLER (L) : *La Vie quotidienne dans les maisons closes,* Hachette,1990.

COQUIOT (G) : *Vincent Van Gogh,* 0llendorf, 1923

COQUIOT (G) : *La Terre frottée d'ail,* 1927

GIL (M) : La Petite histoire des lupanars arlésiens, « *Le Provençal* », 8 et 9 mars 1993

HOUBRE (G) : *Le Livre des courtisanes,* Tallandier, 2006

LE GUAY (JP) : *La Rue au Moyen Age,* Ouest France, 1984

LEPROHON (P) : *Vincent Van Gogh,* André Bonne, 1972

JACOBI (M) : *Abécédaire des Arlésiens,* Harmonia Mundi, 1995

STOUFF (L) : *Arles au Moyen Age,* La Thune, 2000

TULOUP-SMITH (A) : *Rues d'Arles qui êtes-vous ?,* AVA, 2001

VAILHEN-REMACLE (A) : *Promenade dans Arles au temps passé,* L'Homme de Bronze, 1980.

NOTES:

(1) Le mot français a donné, en anglais, brothel, par inversion de la consonne, que Shakespeare emploie dans sa comédie *"Much ado about nothing"* (Beaucoup de bruit pour rien). Le mot anglais *"public house"* qui faisait tant rire autrefois les élèves de terminale ne signifie pas maison publique mais café (pub, diminutif de public house).

(2) Lettre à Alfred Le Poittevin (avril 1845).

(3) Excroissances rosées ou grisâtres, affectant les organes génitaux et les plis voisins.

(4) Et non du Lambourdet comme le dit Clébert dans son livre.

(5) La caserne d'Arles abritait les 2^{e} et 3^{e} Régiments de Zouaves. L'assassinat des zouaves a eu lieu le 11 mars vers 23 heures. Le fait divers est relaté dans l'Homme de Bronze du 18 mars 1888.

(6) Il s'agit exactement d'un poème de Bernard intitulé *"Au Bordel"* illustré de dix dessins.

(7) Il s'agit du tableau de Gauguin *"Au Café"* (Musée Pouchkine - Moscou).

(8) COQUIOT Gustave (1865-1926), critique d'art français. Ami de Huysmans, de Rodin et de nombreux impressionnistes. Sa biographie de Van Gogh publiée en 1923 est intéressante car, en plus de ses propres souvenirs, il rapporte ceux de certains contemporains du peintre: Signac, Guillaumin ...

LE LUPANAR (La salle de café), 1888
The Barnes Foundation, Merion, E. U.

« Patrimoine arlésien » : analyse d'un concept par l'image

par Jean Marie TORRANDELL,commissaire de l'exposition

Pour transmettre une idée, un message, les images en disent souvent plus que les mots. Qu'elles soient fixes ou animées, elles interpellent et provoquent des émotions.

Sur ce constat, ce nouvel article vous présente la suite et la fin des panneaux thématiques des élèves de 6e AE et 5e AE de la section Arkaïos (session 2006-2007) du collège Saint-Charles, panneaux réalisés à l'occasion de l'exposition temporaire et itinérante, **« Arles d'hier et d'aujourd'hui. Regards croisés »** *(B.A.V.A.,* n°132, p. 47-54).

Dans l'article précédent, intitulé **« Arles et son patrimoine vu par des adolescents arlésiens »** *(B.A.V.A.,* n° 133, p. 38-40), nous vous avions déjà présenté le panneau, intitulé « *Le soleil arlésien »* sur le costume.

***Aujourd'hui, les 11 panneaux que vous allez découvrir, présentent par l'image la diversité de notre patrimoine monumental, naturel, culturel et traditionnel, nous faisant ainsi réfléchir sur la notion même de* « PATRIMOINE ».**

Le patrimoine culturel au sens commun peut-être compris comme un ensemble de valeurs dont il faut assurer la transmission aux générations futures.

Toutes sortes de choses, de lieux, d'objets sont porteurs de ces valeurs. Mais le patrimoine culturel, parfois désigné comme l'héritage culturel, n'est pas seulement dans les choses matérielles, tangibles.

Il existe aussi tout un patrimoine immatériel, recouvrant différents domaines, tels que : traditions et expressions orales, arts du spectacle, pratiques sociales, rituels et événements festifs, savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel, etc.

Ainsi, les élèves de 6e et 5e que j'ai dirigés pendant mes heures de cours au collège, ont pris conscience que la notion de *« patrimoine »* ne s'arrête pas aux pierres et au monumental.

J. M. TORRANDEL

N° I : « *Arles : Petite Rome des Gaules* »
Artiste : Jean-Marie Torrandell, (professeur).

Description : depuis 1995, le « *Musée départemental : Arles antique* » collecte, conserve et présente toutes les richesses archéologiques,issues du sol arlésien.
L'amphithéâtre, le théâtre, le forum et les cryptoportiques, le cirque, les thermes de Constantin ou encore la nécropole des Alyscamps sont les imposants témoignages de notre glorieux passé antique avec lequel nous vivons au quotidien.

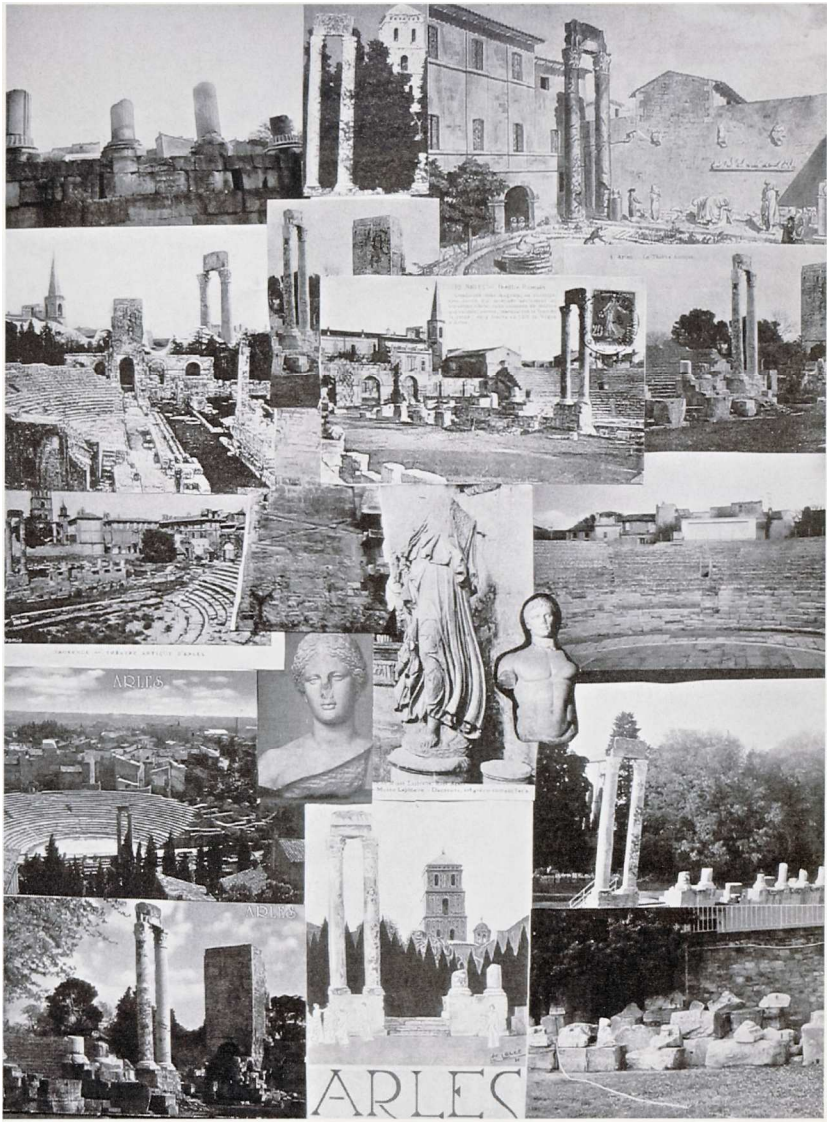

N°II : « *La vie du théâtre antique* »
Artistes Cyprien Bitarelle, Marcel Boix,
Thomas Colombeau-Bedos et Bruno Fina, (élèves de 6e).

Description : nous avons choisi ce monument de notre patrimoine car il nous semble important pour les Arlésiens de connaître leur Théâtre antique d'hier et d'aujourd'hui. Sur notre panneau, nous avons ainsi voulu montrer les péripéties du théâtre à travers les siècles : sa construction, sa disparition, sa redécouverte et sa reconstruction.

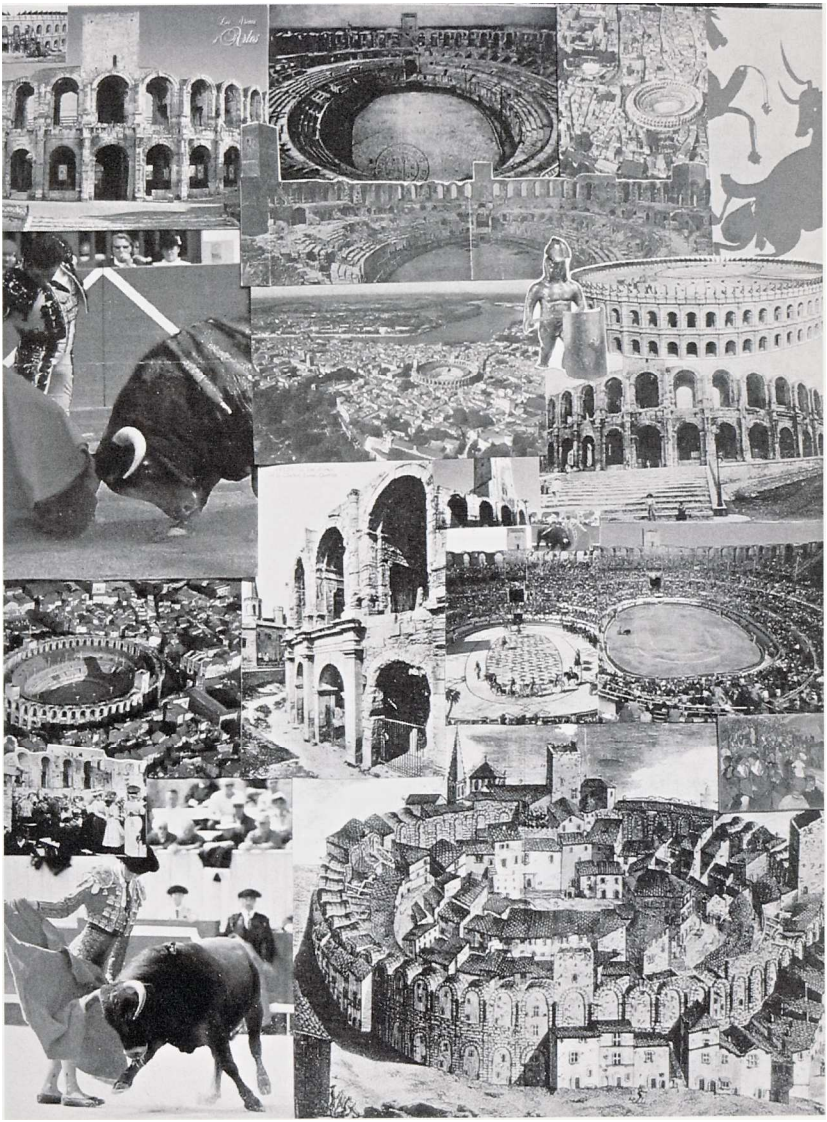

N° III : « *Les arènes, une affaire arlésienne* »
Artistes : Pierre Foulquier, Joseph Gallon et Jules Le Bec, (élèves de 6e).

Description : nous avons choisi de travailler sur les arènes et la tauromachie car cela nous semble être deux éléments de notre patrimoine indissociables ! L'amphithéâtre est une construction essentielle à notre patrimoine monumental, culturel, voir identitaire pour notre ville d'Arles. Par notre travail, nous avons voulu illustrer et rappeler ainsi l'histoire des arènes à ceux qui ne la connaissent pas !

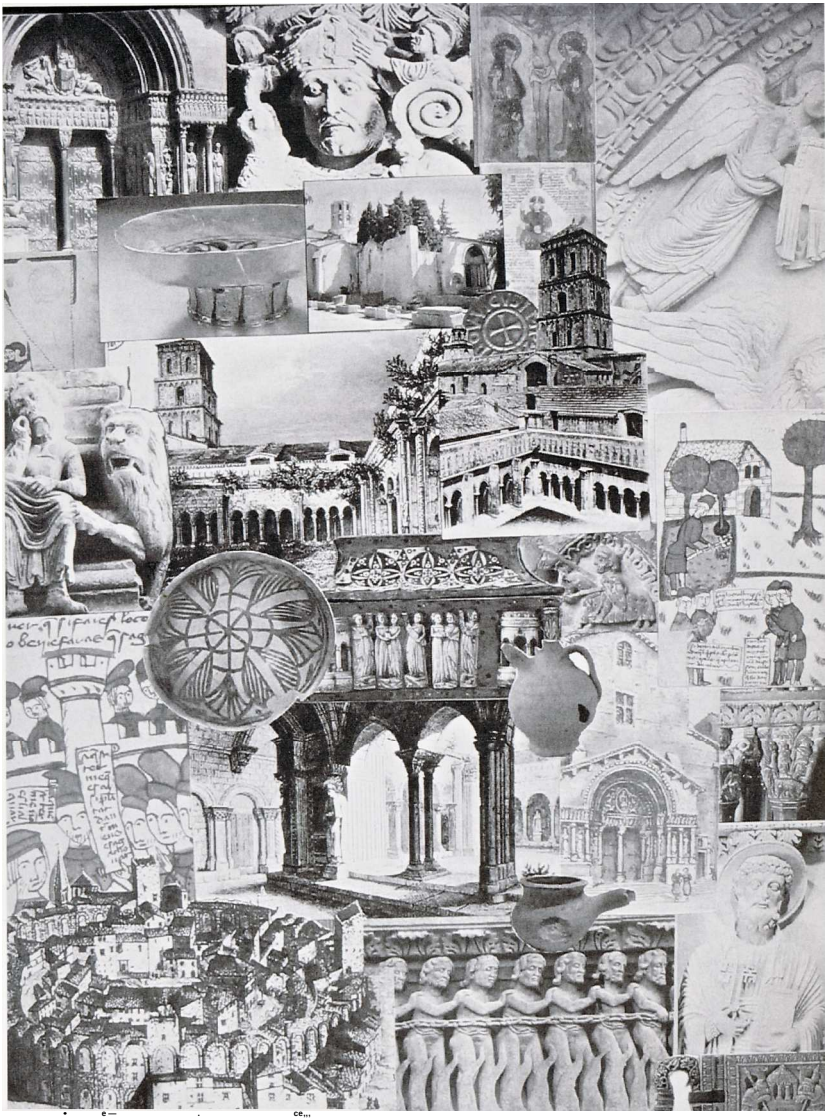

N°IV : *L'Arles médiévale dans toute sa splendeur »*

Artistes : Frédérique Ferrand et Camille Mabi, *(*élèves de 5e).

Description : nous sommes passionnées par le patrimoine médiéval arlésien, qui est si présent dans le paysage urbain de notre ville.
Si sombre et mystérieuse, cette architecture semble renfermer les secrets du temps. Nous aimons tout particulièrement le portail roman de Saint-Trophime avec ses sculptures si détaillées, ainsi que les chapiteaux de son cloître, tous uniques les uns des autres.

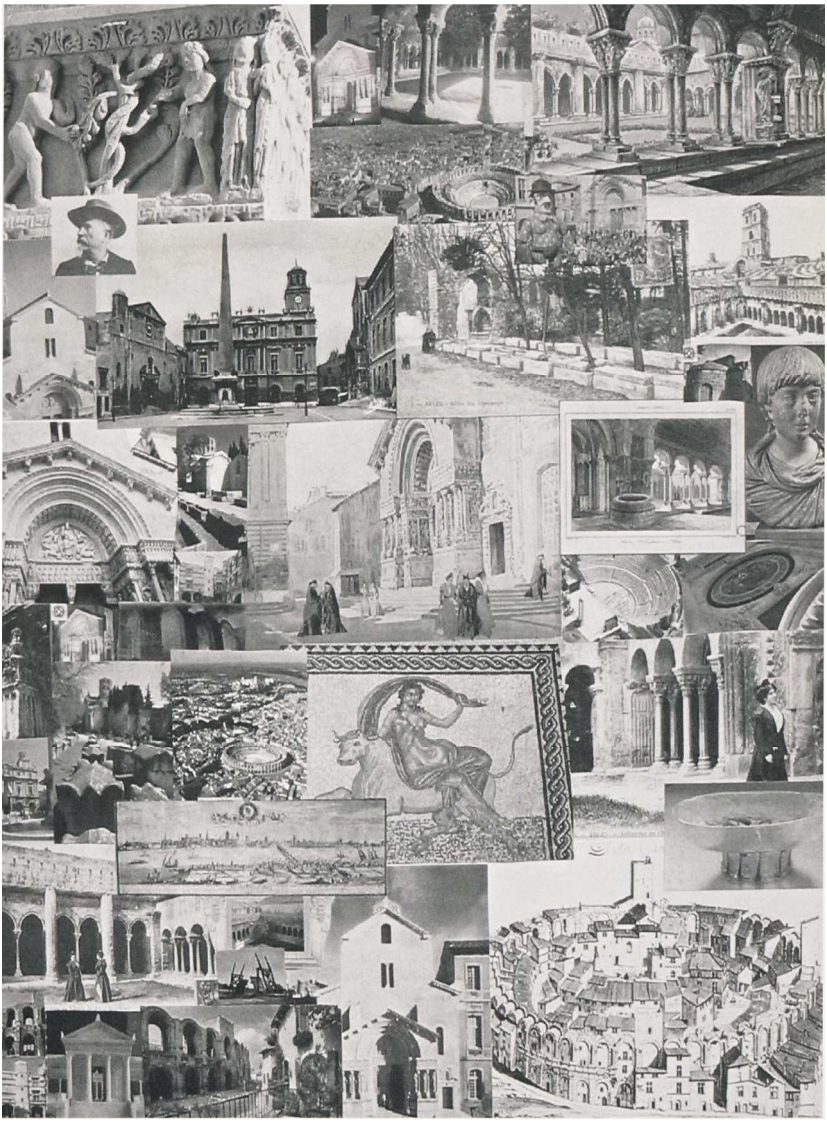

N° V : « *Arles : 2000 ans d'architecture* »
Artistes : Florine Gonzalez et Salomé Louis , (élèves de 5e).

Description : nous avons choisi ce thème car il est important de savoir et de connaître l'Arles d'hier, ses monuments, son architecture. Pour nous, le patrimoine arlésien est très riche et nous offre 2000 ans d'histoire d'architecture, que nous avons voulu illustrer par ce travail.

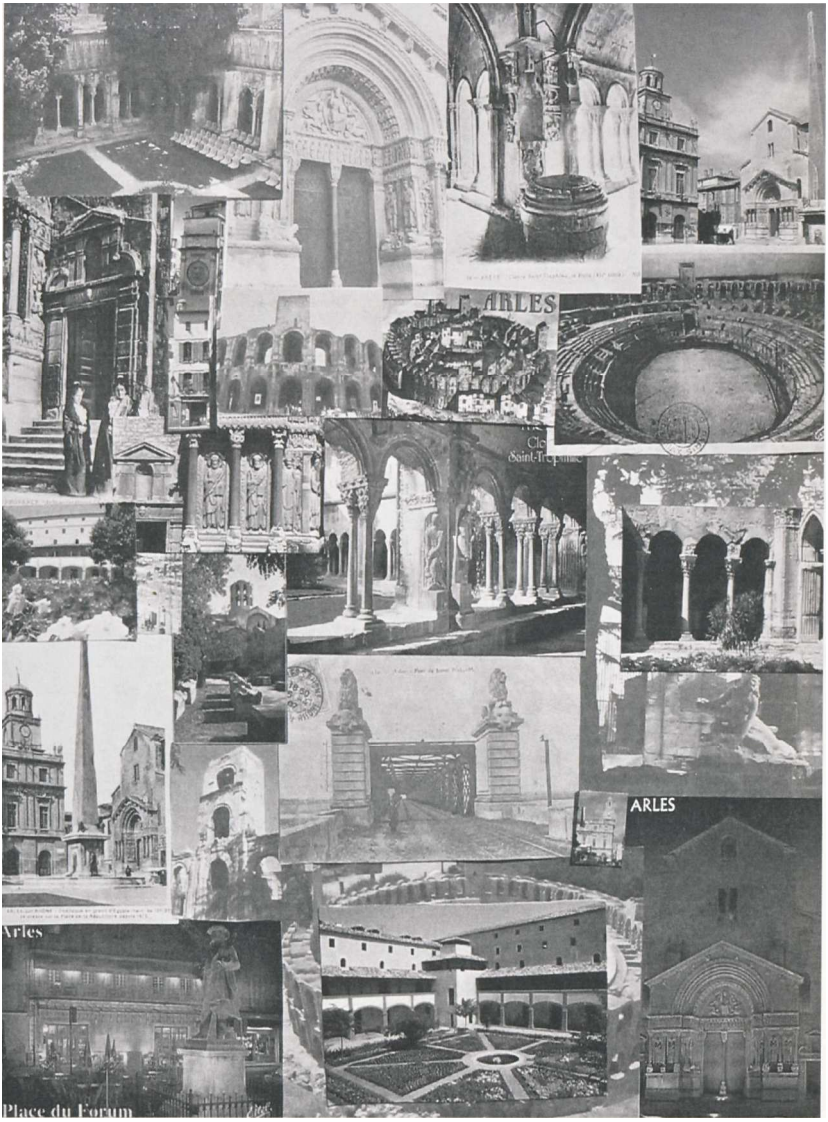

N° VI : « *Les merveilles d'Arles* »
Artistes : Alexandre Auzias, Léa Bastide, Bérangère Fabregoul, Cécile Laurent et Manon Martinez, (élèves de 6e).

Description : face à la richesse et à la diversité de notre patrimoine, nous avons choisi de faire un tableau représentant un échantillon de quelques monuments arlésiens, représentant différentes périodes de notre histoire, du Moyen Âge au XXIe siècle.

N°VII : « *Le costume arlésien :*
une tradition devenue patrimoniale »
Artiste : Jean-Marie Torrandell, (professeur).

Description : qui ne connaît pas le mythe de l'Arlésienne ? Au-delà d'être un simple costume régional, il incarne toute l'âme d'une ville. Chaque année, les Arlésiens se retrouvent pour la Pegoulado et la Fête du costume, créée dès 1903 par Frédéric Mistral.

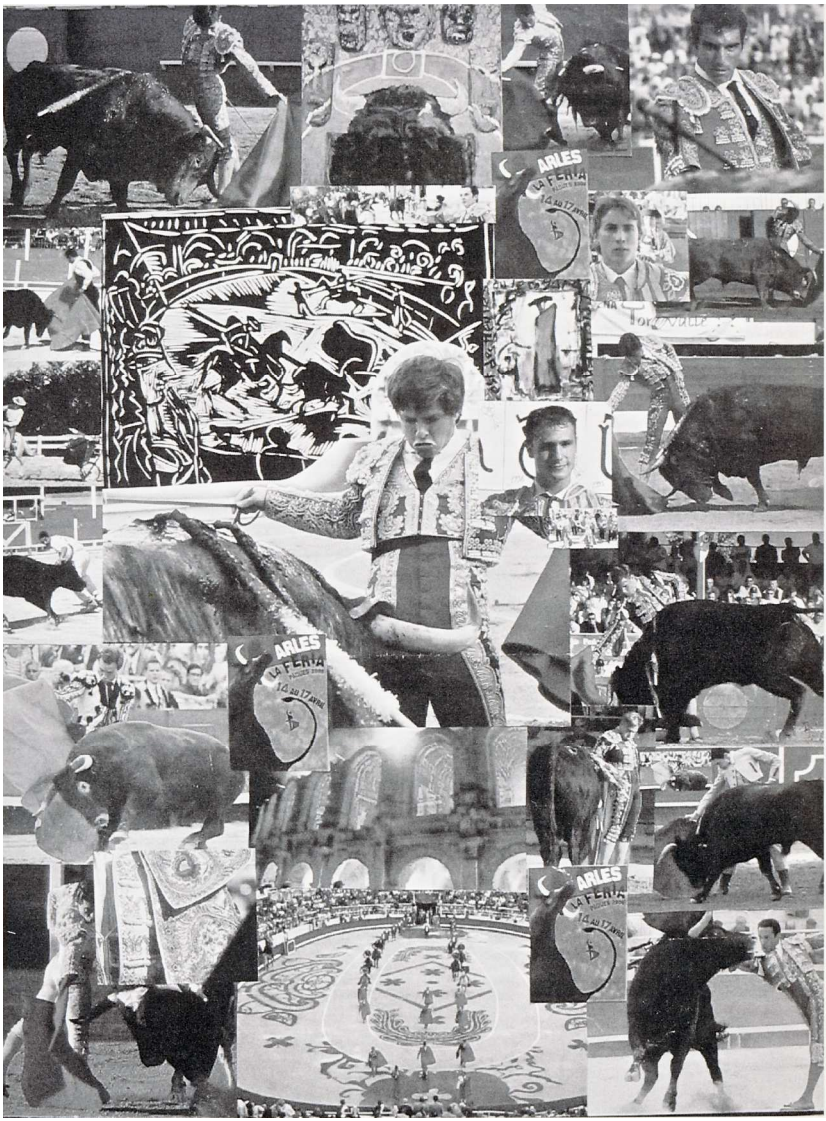

N° VIII : « *L'esprit feria* »
Artistes Fabien Barbon, Simon Delarque et Anthony Sourdon,
(élèves de 5e).

Description : pour nous, la feria et avant tout son ambiance font partie de notre patrimoine, de nos traditions. C'est pour cette raison, que nous avons choisi de travailler sur la tauromachie.

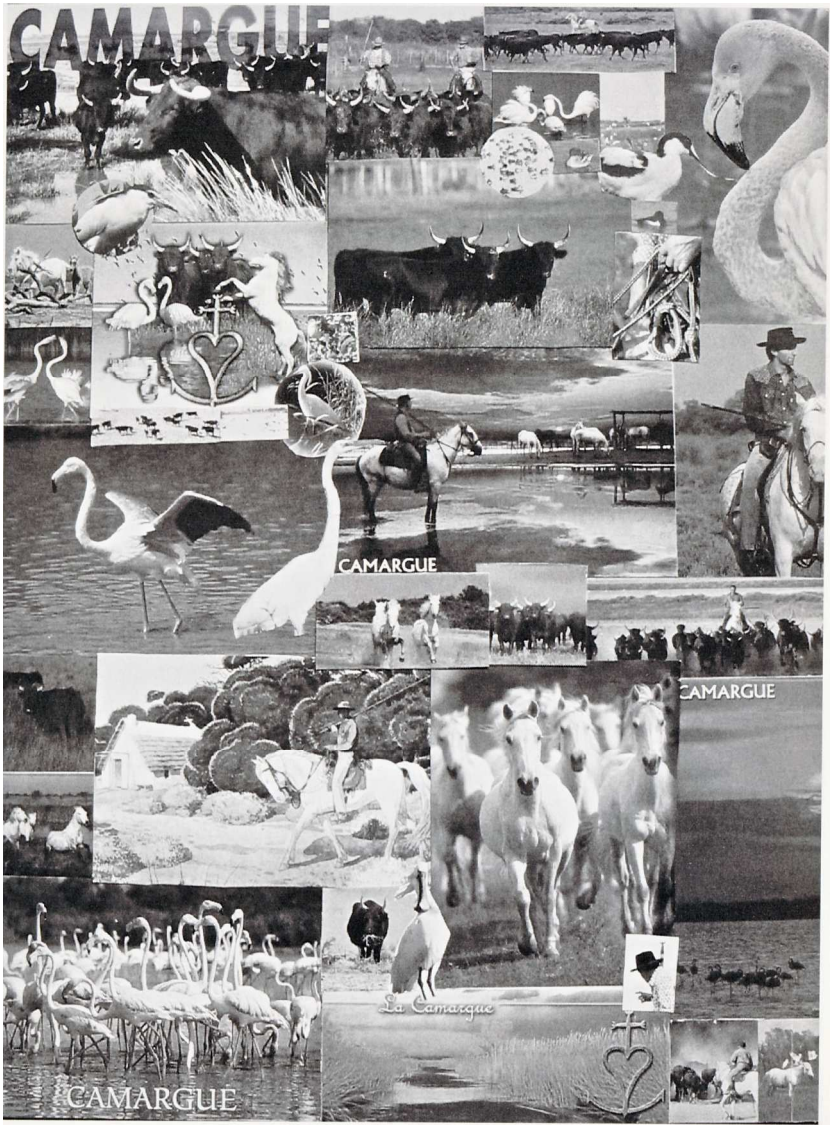

N°IX : « *Arles et son patrimoine naturel :*
la faune et la flore de Camargue »
Artistes : Margaux Demaison, Allison Moliner, Marion Rodriguez et Delphine Souloumiac , (élèves de 6e).

Description : nous avons choisi ce thème de notre patrimoine car nous aimons tout particulièrement la faune et la flore de la Camargue. Pour certaines d'entre-nous, ces deux éléments de notre patrimoine naturel font partie de notre quotidien : ses taureaux, ses chevaux camarguais, ses flamants roses et ses maisons de gardians.

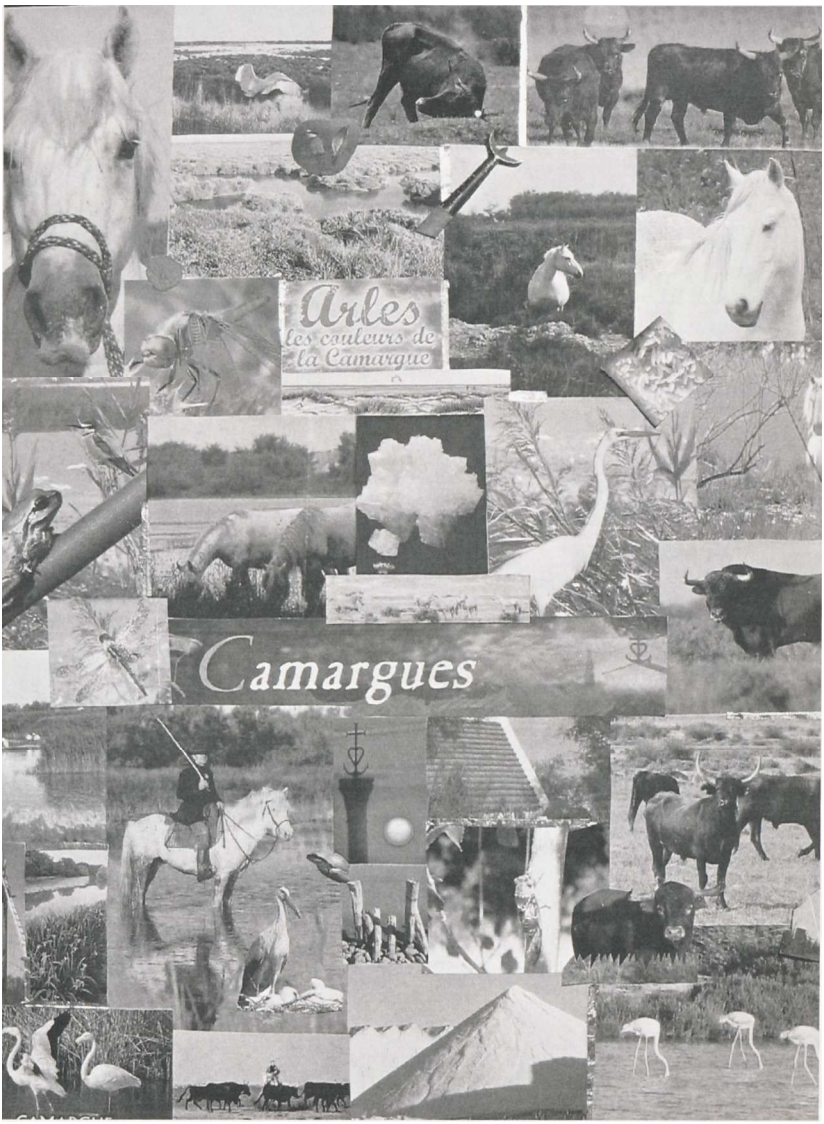

N° X : *Une pure nature au cœur de la Provence : la Camargue »*
Artistes: Laurie Bedot, Lou Canonne, Elise Poupart,(élèves de 5e).

Description : la Camargue nous passionne lorsque nous voyons le bleu de ses étangs et ses prairies salées, ses manades de taureaux, ses flamants roses et ses cavales blanches. Que devient le soleil lorsqu'il va se coucher derrière les cabanes de gardians ? Il faut aussi penser que c'est la seule région de France où l'on voit pousser le riz !

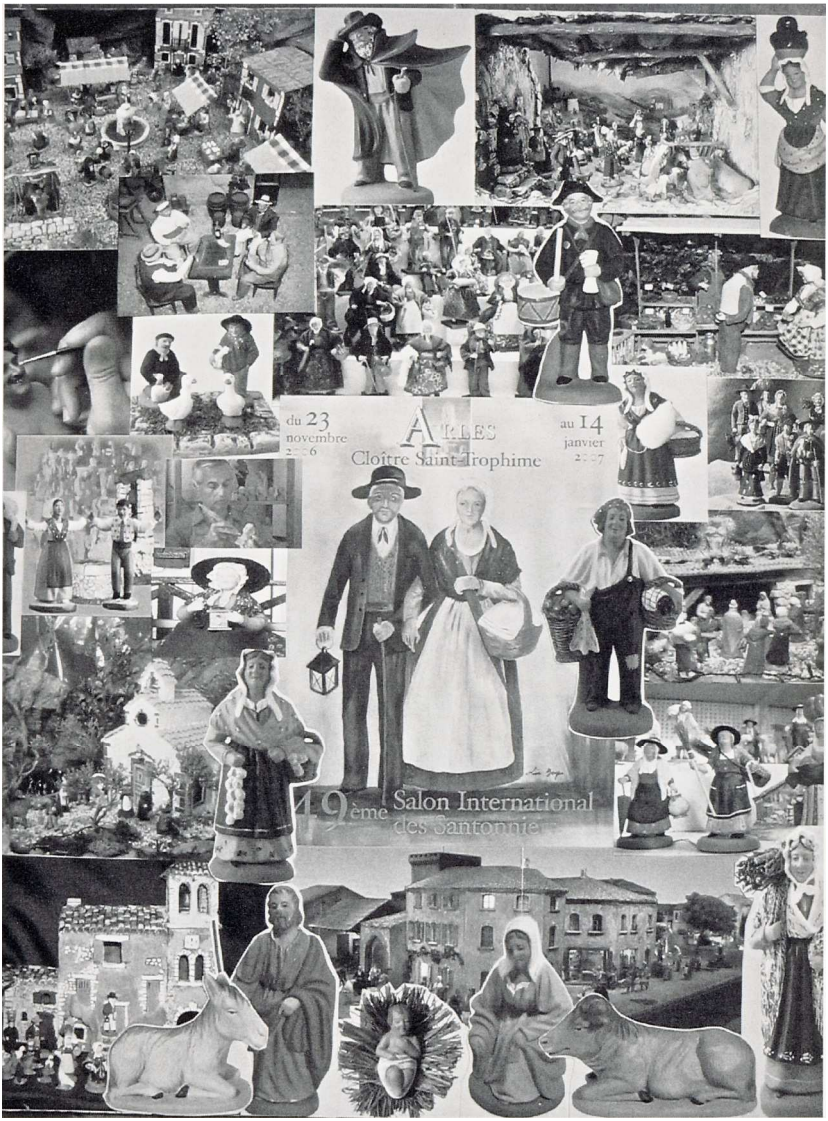

N°XI : « *Arles et son Salon International des Santonniers* »
Artiste : Jean-Marie Torrandell, (professeur).

Description : depuis 1958, la ville d'Arles est le siège du Salon International des Santonniers, qui présente avant tout l'art du santon et des crèches du monde entier. Ainsi, ce salon fait partie à part entière des différentes facettes du patrimoine arlésien, de ses traditions.

ROGER MASTRANTUONO, arlésien

Champion de France de boxe 1944 des poids mi-moyens

Le Patrimoine se décline à tous les niveaux : celui des monuments, des objets, et surtout celui des hommes dont le souvenir est très labile au bout de deux générations et après un siècle, n'y songeons pas trop pour la plupart des mortels !

Nous revenons à un passé pas si lointain que cela... mais plus de cinquante ans sont largement suffisants pour marquer de quelques mots aujourd'hui la disparition d'un grand champion arlésien en un temps sans télévision ni publicité de tous bords comme maintenant !

Il nous a quittés en ce début d'année 2007 !

Il s'agit de Roger MASTRANTUONO, champion de France des poids mi-moyens en cette période sensible de 1944 et qui ne l'a pas empêché de suivre une carrière, associé à ses frères, d'entrepreneur de maçonnerie pendant de longues années ; on ne compte plus les immeubles ou les maisons qui sont passées entre leurs mains !

Il reste de cet homme le souvenir d'un visage volontaire, marqué en permanence par ses combats, au nez caractéristique, à la voix émoussée mais surtout à la gentillesse à toute épreuve que n'interdisait pas un caractère trempé et un brin sanguin... surtout quand il avait raison pour réaliser son travail, scrupuleux sur les finitions !

À sa famille, en respectueux hommage, nous avons pensé à rédiger ces lignes et rappeler à notre mémoire la chanson (step) qui lui avait été dédiée par ses admirateurs arlésiens au titre de **A LA MASTRAN*,* et dont nous vous livrons la reproduction avec les paroles de CARLY et la musique de M. CAPRONNIER et Paul LAUGIER dont nous n'avons pu retrouver la partition !

Peut-être qu'un de nos lecteurs pourra nous le faire savoir en apportant d'autres éléments sur sa carrière?

Adieu et bravo, champion !

Henri Cérésola

A la Mastran !

Chanson-step, à la gloire du prestigieux boxeur arlésien

Roger MASTRANTUONO

Champion de France 1944 des poids mi-moyens

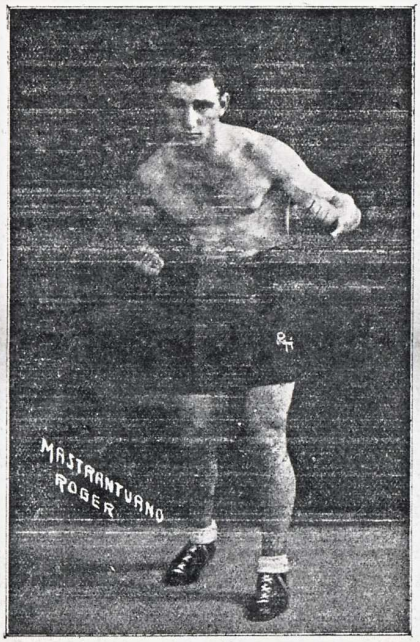

Paroles de CARLY

Musique de M. CAPRONNIER et Paul LAUGIER

créée par la grande fantaisiste vedette du disque et de la radio

LA HOUPPA

et par le brillant fantaisiste Arlésien

LEO MONTA

CARLY, Auteur-Editeur, 31, Rue Molière -- ARLES (B.-du-Rh)

Tous droits d'exécution réservés pour tous Pays

A LA MASTRAN

Chanson - step

Paroles de : CARLY, ***Musique de : M. CAPRONNIER et Paul LAUGIER***

REFRAIN

A LA MASTRAN !
Pour gagner la victoire
Il faut savoir être fort et vaillant.
A LA MASTRAN !
Pour conquérir la gloire
Il faut toujours de l'audace et du cran.
A LA MAS - TRAN !

1er COUPLET

En Arles la jolie où bat le coeur de la Provence,
C'est là qu'a vu le jour le brave gars ROGER MASTRAN.
N'ayant que boxe en tête,
Marqué par le destin,
Sans tambour ni trompette
Il a fait son chemin.

Le voilà détenteur du titre de Champion de France,
Battant tous les records, il l'a enlevé brillamment.

Toujours prêt au combat,
Faut voir comme il se bat ;
Avec sa belle ardeur
Il y met tout son cœur :

(au refrain)

2me COUPLET

Quand on est amoureux, pour les beaux yeux de sa chérie
On fait tout ce qu'il faut pour lui plaire et gagner son cœur.
Nous avons tous, sur terre,
Le même ardent désir

D'avoir, à sa manière,
Dos joies et des plaisirs.

Que ce soit dans le sport ou tout simplement dans la vie,
Chacun s'arrange pour que l'avenir lui soit meilleur.

Et l'on ne s'en fait pas
Quand on est un peu là ;

Joyeux et pleins d'entrain
Chantons tous ce refrain :

(au refrain) — (bis *et fin*)

**MODE D'EMPLOI légal (et dissimulé) concocté par l'Etat…
pour mettre à genoux les associations communicantes
loi 1901 - *suite***

Suite à notre article du précédent BAVA n° 133, nous avons reçu la réponse suivante de la Commission paritaire CPPAP fin août 2007. Nous vous la livrons in extenso.

Sîte internet : www.cppap.fr - Ré f. décision : refus n°25479 du 28/06/07

« Monsieur,

La Commission paritaire des publications et agences de presse a examiné, lors de sa dernière séance plénière, le recours gracieux que vous avez formé le 3 avril 2007 contre la décision du 1er février 2007 refusant l'inscription de la publication "A.V.A. BULLETIN DES AMIS DU VIEIL ARLES".

Pour bénéficier du régime économique de la presse, les publications doivent remplir toutes les conditions des articles D.18 du code des postes et des communications électroniques et 72 de l'annexe III du code général des impôts.

C'est ainsi qu'en application du 3ème de ces articles les publications doivent "paraître régulièrement au moins une fois par trimestre sans qu'il puisse y avoir un intervalle supérieur à quatre mois entre deux parutions".

De plus, en vertu des dispositions combinées des 4ème et 6ème f de ces articles, les journaux et écrits périodiques présentant un lien avec l'actualité doivent "faire l'objet d'une vente effective au public, au numéro ou par abonnement, à un prix marqué ayant un lien réel avec les coûts" et sans que leur prix soit "compris dans une cotisation à un groupement quelconque".

Or, en ce qui concerne "A.V.A. BULLETIN DES AMIS DU VIEIL ARLES", après avoir pris connaissance de vos observations, et au vu des pièces versées au dossier, la Commission n'a pu que constater à nouveau que :

** d'une part, 7 mois s'étant écoulés entre les numéros 125 et 126, ainsi que 6 mois entre les numéros 123/124 et 125 et entre les numéros 127 et 128, et la publication n'ayant paru que deux fois au cours de l'année 2005, la périodicité n'est donc pas régulièrement au moins trimestrielle ;*

** d'autre part, l'abonnement étant lié à l'adhésion au groupement éditeur et son prix compris dans une cotisation , cette publication entre dans le champ de l'exclusion prévue par les dispositions combinées des 4ème et 6ème f des articles cités plus haut.*

Dans ces conditions, le Commission a décidé de rejeter le recours gracieux et de confirmer sa précédente décision de ne pas délivrer de certificat d'inscription à cette publication.

La Poste et le Ministre de l'Economie des finances et de l'industrie ont été informés de cette mesure.

Cette décision de la Commission ne remet pas en cause votre droit d'éditer et de paraître, la demande d'inscription ou de renouvellement d'inscription déposée auprès de la CPPAP ayant eu pour seul objet l'accès aux avantages du régime économique de la presse.

Suite à cette décision, deux possibilités vous sont offertes :

1. Si vous souhaitez proposer à l'examen des numéros postérieurs à celui qui a fait l'objet du refus et conformes aux textes en vigueur ou prendre des engagements pour l'avenir, vous pouvez déposer un nouveau dossier complet, qui fera l'objet d'un "nouvel examen". Cette voie constitue généralement le moyen le plus rapide pour obtenir ou retrouver un numéro d'inscription dans des délais limitant les effets défavorables d'un refus ou d'une perte d'inscription.

2. Vous pouvez par ailleurs déférer la présente décision au Conseil d'Etat (place du Palais Royal 75100 PARIS cedex 01), par la voie du recours pour excès de pouvoir, dans un délai de deux mois à compter de la réception de cette notification.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée ».

Le Président,
Bruno CHAVANAT
Maître des requêtes au Conseil d'Etat

On voit que les termes, les remarques et les formulations sont quasi copiées/collées avec ceux du refus premier et qu'il a fallu... plus de deux mois pour les rédiger et les faire adresser à notre intention ! On s'y attendait, bien sûr, compte tenu de la réglementation léonine mise en place et appliquée sans concession.

En fait, je le répète, il faudrait monter un nouveau dossier en faisant de fausses assertions ne pouvant s'appliquer valablement ensuite sur le terrain !

Lorsqu'on voit que le signataire est maître de requête au Conseil d'État, cela pose quelques interrogations sur le fond à propos du dépôt de recours en Conseil d'État pour « abus de pouvoir », puisqu'en fait ce sont à peu près les mêmes qui jugent en dernier ressort !

Même s'il n'est pas obligatoire de se faire assister par un avocat (ce qui est malgré tout fortement recommandé), cela a un coût d'autant plus que la marge de manœuvre et d'espoir qu'il reste aux AVA est à peu près égale à zéro !

Nous avons rejoint par mail les 6000 associations autres et adressé tout ce dossier à l'équipe dirigeante pour nous donner un conseil technique pour effectuer éventuellement cette requête avec quelque chance de succès avant le 31 octobre 2007 (forclusion ensuite).

D'autre part, cela servira peut-être à appuyer le fait d'une révision aléatoire de la jurisprudence qui pourrait être remise en question d'ici la fin de l'année !

En attendant, compte tenu des tarifs actuels de la Poste évoqués dans le précédent bulletin (le privé ne fait pas mieux), nous devons nous limiter à 32 pages plus 8 pages d'Entre-Nous plus les annonces éventuelles, les programmes des visites et conférences pour ne pas dépasser les 100 grammes au total, agrafes et enveloppes comprises !

Cela certainement va nous amener, vu la différence de prix qui persiste en notre défaveur, à proposer et à faire adopter en assemblée générale, en mars 2008, une augmentation de la cotisation à 30 € pour pouvoir continuer à vous servir et à être présents dans les structures patrimoniales qui se montent et où nous allons avoir droit de consultation comme à propos du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) du Secteur sauvegardé, comme dans le cadre du PLU et aussi pour Qualicities (voir article Entre-Nous).

Le Président des AVA
Henri CÉRÉSOLA

Entre Nous

ÉDITORIAL...32 pages obligent
ne sera pas livré dans ce bulletin et paraîtra dans le prochain numéro !

RIP....RIP....Pouah !!! Ou comment
se faire de la pub par la provocation porno photographique

Nous avions ferraillé en 2000 pour exprimer nos points de vue et notre désapprobation au vu du contenu de certaines expositions, en particulier à l'Abbaye de Montmajour et à l'église Ste Anne sise sur le lieu symbolique de la place de la République d'Arles dans un article intitulé ***"Des RIP ...déRAPent ! ".***

Et puis, M. Bernard MILLET, ancien président des RIP a été nommé à la Direction Régionale des Antiquités et des Affaires culturelles (DRAC), il y a 4 ans environ (le parcours montre que le patrimoine compte et reste une référence !)

Malgré une alerte, début 2002, à propos de l'occupation des Trinitaires par ces mêmes RIP (v. BAVA n°115 de juin 2000 E-N) montrant leur prépotence quasi dictatoriale et altière en se comportant en pays conquis, il nous semblait avoir obtenu tacitement un consensus.

Consensus fragile certes, mais équitable à propos de la présentation du choix de photos dites d'arts du nu, en fait érotiques (il faut appeler un chat un chat I) retenu par les RIP chaque année à Arles pour les présenter dans les lieux patrimoniaux mis gracieusement à leur disposition par la ville d'Arles.

La nouvelle direction des Rencontres d'Arles (ex-RIP), qui travaille quasi en solo sous la directe de MM. BARRE du ministère et J F HEBEL, président des Rencontres ne semble plus avoir en tête le respect logique et basique (c'est le moins que l'on puisse constater) des lieux patrimoniaux qui lui sont confiés... ! **et avec la bénédiction des autorités de tutelle (puisque M. le maire d'Arles n'avait pas été mis au courant, avant, du contenu du c...ru 2007 de Sainte Anne !).**

Cette direction a ainsi l'occasion de manier, pour un dérapage plus proche de la porno que de l'ART, une certaine langue de bois dans ce cas-là, n'y voyant que des péripéties et des broutilles méritant à peine d'être soulignées, étant donné que l'on a en face de nous de véritables artistes (sic !)...à qui tout est à peu près permis !

Donc la caravane ex-RIP peut continuer tranquille, faisant fi des aboiements AVA et des manants du Pays d'Arles !

Point d'orgue pour 2007 avec ce choix voulu et délibéré de clichés noir et blanc, d'un brave photographe espagnol, dont la carte de visite agrandie sur un panneau d'annonce, en fait n'est réellement pas plus grande que la surface d'un mouchoir de poche.

On le dit spécialiste *du "nu masculin»* en plus,...une telle rareté, qui est une originalité quasi mondiale, saluée chapeau bas, est fortement soulignée par M. HEBEL !

Bref ces clichés insignes, reconnus à Madrid comme le fin du fin de la photo, ont été retenus par le comité directeur des Rencontres dans le cadre de l'ancienne église Sainte-Anne, place de la République qui est un peu le nombril de la ville.

Vous me direz que le nombril n'est pas bien loin anatomiquement des organes génitaux et cela n'a pas manqué, avec des vues en A2 minimum, saisissantes de réalité pour une quinzaine d'entre elles:

-> Pénis d'un homme nu, fier, qui pose pour qu'on l'admire : quel outil précieux, mon DIEU ! En plus tenu à 2 mains superposées : on en rêve !

-> Un autre qui pisse debout en visant bien la cuvette des WC (bravo, car c'est souvent le loupé classique chez les mecs comme la date de naissance de leur épouse et pour le démarrage guidage d'un coït !) ; on peut juger de la précision rapportée du geste et du jet (quel naturel et que nous sommes exceptionnels, nous les hommes de pouvoir faire de même et... debout !

-> Autre individu mâle présentant une capote (pas trop pleine...car c'était les restrictions à l'époque !), fier de son éjaculation dont il veut faire partager la réussite aux voisins !

-> Femme nue sur le dos tenant ses jambes contre sa poitrine avec super zoom sur sa raie (nette ?) et ses éléments pilolabiaux voisins afin que l'on n'en perde pas une... goutte !

-> Une autre courageuse, comme une crucifiée du sexe, revendiquant dans la même position je ne sais quoi (on peut tout imaginer !) par le fait d'avoir mis un cadenas (à clés ?) transphyxiant les grandes lèvres !

->De même un petit zoom sur les seringues des drogués (pas de sexe) mais de produits toxiques quasi libéralisés en Espagne (il y a peu

encore rappelons le !) et qui ne montre pas forcément le côté triste de la chose, mais qui peut être un brin et de façon subliminale une piqûre de rappel pour certains repentis et obtenir une certaine reconnaissance par le fait d'avoir été saisi et retenu par ce célèbre photographe espagnol retenu par les Rencontres; et là c'est le médecin qui s'exprime et qui connaît le sujet !

- Et puis des c...ls et des c...ns !

Même si on veut montrer du doigt les malheurs amenés par une dictature, franchement quel rapport direct et quel intérêt visuel et artistique de faire du visiteur un voyeur, et de lui imposer ces chairs tristes montrant la nature humaine de tous les jours !

Sur Internet, il y a plus beau ou laid ou mieux mis en valeur comme on le retrouve dans d'autres expositions de Nu, chères à notre ami Rédarès qui suggère plus souvent qu'il ne montre et dans le même lieu de Sainte-Anne!

Tout cela dans une église référencée aux MH par son classement !

La presse, avertie par un de nos concitoyens émérite M. IMBERT, président de plusieurs associations, dont celle des familles, a relayé cette exposition au délicat parfum d'...orchidée !

Lire que MM. HEBEL et BARRE *"ne cessent de vérifier que les hôtesses informent les visiteurs qui ont des enfants"* à propos de cette exposition est facile pour se donner bonne conscience, comme de dire que *"l'on est libre d'entrer ou non ensuite"...* comment se faire une opinion tant que l'on ne voit pas... les photos !

Ne leur viennent ils pas à l'idée simple qu'il aurait été préférable de ne pas faire de la provocation gratuite, entendue... et peut -être espérée ! Connaissant les problèmes identiques qui se sont déroulées au cours des expositions des années précédentes et que nous avions dénoncées en leur temps !

Surtout lorsqu'on est conscient que l'on va toucher un large public pendant plus de deux mois et que les avertissements de précaution, (comme beaucoup de règlements en France) ne sont pas lus ou percutés par la plupart des visiteurs en vacances et en détente.

Bref, si *"la Photo n'échappe pas à l'Histoire de l'ART et que de tout temps il y a eu des nus",* on est d'accord mais des nus ostentatoirement centrés sur les organes sexuels, non !

La cerise sur le gâteau, c'est lorsque M. Francis HEBEL, pour se justifier,"*évoque la statue de l'Aveugle et du Paralytique"* du sculpteur arlésien Jean TURCAN érigée sous le porche de l'Archevêché, en ajoutant ***"que les églises étaient couvertes(sic !) de peintures ou de sculptures très lubriques avec des diables etc..." !***

Navrant de voir ainsi s'exprimer l'oc…cul...tation volontaire et totale pour un homme de l'Art de ce qu'a été la statuaire au cours des siècles depuis que le monde existe et de celle des monuments religieux de toute confession... et bien antérieure au dit art photographique !

Ces"œuvres lubriques" sont des œuvres construites d'imagination, de représentation, de copies personnalisées d'antiques et pleines souvent de symboles alors que la photo montre la réalité exposée d'un modèle vivant et expressif mais figé et fixé par un objectif pas si neutre que cela... et complice même de ce que l'on veut lui faire voir avec le jeu de la lumière, du zoom centré sur un détail particulier piégeant la rétine qui ne fait pas obligatoirement « *ressortir »* (sic) l'ensemble,alors qu'est tout aussi valable, artistique et authentique un ensemble général où l'on ne voit pas trop souligné le particulier.

Et quand on conclut pour se justifier encore que c'est « *curieux que l'Art doive être interdit alors qu'il y a une manière de spectaculariser la violence de plus en plus présente, sans que l'on dise quoique ce soit* » (La PROVENCE du 4 août 2007), on déplace le problème malicieusement et sciemment pour ne pas dire sournoisement et on pousse des cris d'orfraie à l'idée d'interdire les photos !

Les AVA ne l'ont jamais demandé, aussi pour que vous assumiez pleinement votre Art !

En gros, on provoque et ensuite on fait semblant de pleurer pour donner mauvaise conscience aux autres que l'on n'a pas respecté !

Pourquoi ici comparer ce sujet avec celui de la violence : nous, on peut plutôt parler, à propos de cette exposition, d'un certain viol de l'œil et de la conscience de chacun des visiteurs par les images de ce qui n'a rien à voir avec ce « *nu masculin d'Art ».*

Lire que l'on qualifie ce photographe espagnol de plus grand photographe contemporain dans son pays, n'est ce pas quelque part faire injure à ses collègues lorsqu'on voit ces clichés ?

L'ensemble devient peu à peu édifiant et mesure bien l'impact, la vanité, la supériorité affichée d'une intelligentsia qui, sous prétexte d'Art et de Liberté et qu'il est toujours interdit d'interdire, fait table rase d'un revers... de sexe (!) de ce que l'on peut lui opposer en terme de raisons, de culture, de tradition, de patrimoine et même d'un brin de morale !

Vous savez, messieurs les responsables, que les médias ont créé la télé réalité qui se retrouve à tous les niveaux de revues, films, TV ; nos concitoyens gavés de cela de plus en plus en redemandent tout le temps, blasés progressivement et comme drogués de l'extraordinaire, peu enclins

d'autre part pour beaucoup d'entre eux pour se déplacer pour du banal!

Alors, il n'y a rien de tel que de mettre quelque chose de croustillant et de choquant, hélas, pour attirer le visiteur pour qui il faut du concret un brin juteux et au parfum de scandale qui interpelle et sort de la routine. Et on en demande toujours plus aux médias, vous le savez bien.

Pour beaucoup de citoyens (et vous remarquerez que ce ne sont pas les AVA qui ont commencé de... tirer les premiers !), vous devenez un brin complice d'un hors norme du respect du corps, à travers la banalisation du pris sur le vi...f de la représentation artistique du corps nu sous prétexte de cet ART derrière lequel vous vous abritez, considérant ceux qui vous interpellent comme de pauvres gens ignares, non initiés ni dégrossis et que vous écartez en quelques mots dans la presse.

Malgré tout, en tant que dirigeants et pour le choix des œuvres exposées, c'est une obligation morale et de société d'en tenir compte, de par l'importance de vos fonctions et de ce que vous représentez, plutôt que de laisser pisser... celui qui a posé, entre autres !

Lorsqu'on voit la somme de contrôles et de précautions et d'autorisations qu'il faut pour d'autres faits moins importants (prendre un avion par exemple), on ne peut être que se poser des questions quand on mesure toute la liberté qui vous est laissée et la confiance que l'on vous accorde moralement et… pécuniairement !

Bon coup de pub pour vos Rencontres (même FRANCE 3 en a fait une certaine promotion avec ces images) ce qui a amené de nombreux habitants du Pays d'Arles, au moins 300, à se rendre à l'exposition uniquement pour venir juger les objets de cette polémique et humer quelque part ces effluves !

Seraient-ils venus autrement ? Cela est triste de penser que non et encore plus triste de le mentionner ici.

Cette attitude prouve bien encore ce côté télé réalité dénoncé ci-dessus, imposé par les médias aux citoyens et dont tire partie, bien sûr, votre intelligentsia... et qui sert à vous donner de l'importance et de la pub, dont vous êtes loin d'être mécontents : le tour est joué !

Tout étant dit et justifié

Voilà ce que les A.V.A., à leur habitude, proposent maintenant après quelques semaines de réflexion :

--> Si l'on pouvait être plus tolérants et moins bruyants envers les Rencontres Internationales de la Photographie depuis ces trois

dernières années, nous remontons par ces lignes fortement au créneau par le fait qu'elles aient décidé de s'appeler maintenant **« Rencontres Photographiques d'Arles »** .Nous ne sommes pas dépositaires du logo * ARLES ", mais ***cela impose et doit donner à leurs dirigeants une autre idée de leur mission, car c'est Arles qui est dans le titre maintenant !***

--->Notre municipalité qui a le devoir de défendre ce logo Arles doit elle aussi, de droit, avoir un contrôle effectif de tutelle sur ce qui va être exposé*...* même si le financement de ces rencontres est assuré en grande partie par le Conseil Régional PACA !

->L'instauration d'un cahier des charges plus précis est obligatoire et légal*,* mentionnant les œuvres proposées et leur caractère choquant éventuel, afin d'en discuter avec ces mêmes organisateurs.

->Les expositions sises dans un lieu patrimonial classé ou reconnu doivent être visualisées au préalable par une commission mixte (ville d'Arles avec le Service du Patrimoine et de la Culture et Services du Conseil Régional ainsi que les représentants des financeurs) pour accord de principe et sans les associations pour ne pas être accusés d'ostracisme ! Sans parler de censure, ne peut-on pas employer le terme de césure plutôt que de castration pure et simple ?

->Dans le cas d' œuvres de la « valeur » de celles proposées à Sainte-Anne, jugées incontournables par tous les responsables, un lieu non patrimonial, ni historique ou religieux doit être recherché pour cette exposition mentionnée par le programme à l'instar des autres.

Messieurs les élus, vous êtes concernés maintenant et votre avis devient nécessaire pour l'avenir ; quant aux AVA, nous allons faire un courrier de ces lignes à ces mêmes autorités et bientôt aux chefs de file des listes électorales !

N'est-ce pas un comble de devoir referrailler ferme pour nous positionner à l'avance et être vigilants pour 2008 qui n'est pas loin ! On vous tient au courant.

HC

HÔTEL de VILLE : mise en valeur progressive

Après la façade nord restaurée de belle façon, mettant en valeur les éléments architecturaux un brin dissimulés jusqu'à maintenant, c'est au tour de l'intérieur de faire l'objet des attentions de nos édiles.

Le journal municipal a relaté la rénovation de l'accueil devenu un peu désuet et de moins en moins fonctionnel et la participation des AVA demandée par nos élus dans la réflexion et le conseil pour le projet à définir.

Le contenant, bien sûr, n'a pas à être touché : cette belle pierre est un joyau à elle seule.

Aussi la disparition du sas d'entrée prenant de la place et de mobiliers qui cassaient la perspective a été obtenue.

Il a été remplacé par une entrée plus sobre avec ***des parois en verre filigrané aux nouvelles armes de la ville avec le nouveau lion académique.***

Les volets seront effectivement et régulièrement ouverts du côté nord, donnant plus de lumière à l'accueil proprement dit.

Celui-ci, rectangulaire, est déplacé au milieu de la pièce malgré quelques problèmes dans l'appréciation de son volume, initialement trop petit, en voie de résolution et pour lesquels nous sommes intervenus à nouveau.

Il sera ***équipé d'une colonne dans laquelle, à bonne hauteur, une vidéo encastrée projettera sur le mur un diaporama permanent de l'histoire du Pays d'Arles*** (là aussi, nous aimerions avoir connaissance du contenu !).

Les parois de cet accueil ont été colorées en un gris quasi-douanier pas trop heureux (le même que celui du Musée départemental de l'Arles antique) à cause d'un ton sur ton de toute la pièce choisi au départ et pas très heureux non plus, parait-il !

Il verra en décoration sur deux faces seulement la Vénus d'Arles telle qu'elle est au Louvre : il est dommage que l'on n'ait pas pensé à faire apparaître le dessin de l'authentique trouvée dans le proscenium du Théâtre antique et dont la copie est dans notre musée... cela aurait amené un questionnement historique intéressant de la part de certains visiteurs !

De même, on peut regretter que notre idée d'alterner une Vénus et une Arlésienne stylisée n'ait pas été retenue ! Notre costume donnant cette silhouette devenue un mythe et une force touristique aurait dû avoir sa place en ce cœur de l'Hôtel de ville.

De nouveaux bancs et une rénovation des radiateurs massifs en fonte sont les bienvenus et traités aussi pour la meilleure redécouverte de cette pièce !

Enfin, notre suggestion de placer dans l'angle nord-est une copie grandeur nature de 'Bronzet' ou du dieu Mars qui orne le sommet de la mairie (faisant office de girouette) ***et que l'on ne voit quasi jamais, a été retenue.*** Là aussi nous aimerions prendre connaissance des premières épures, de la texture et du volume réel !

Une belle réalisation, sans conteste, qui fait partie à priori de banals travaux mais qui a un impact certain à ne pas négliger.

Nous y souscrivons bien volontiers malgré les quelques réserves énoncées ci-dessus et qu'il est encore temps peut-être de considérer; nous le souhaitons et vous tiendrons au courant.

QUALICITIES à ARLES : audit AFAQ-AFNOR

Les AVA ont été auditionnés le 17 septembre 2007 dans le cadre de la politique de valorisation du patrimoine de la ville d'Arles à la demande de son maire adjoint au Patrimoine et au Tourisme, monsieur Christian MOURISARD.

"ARLES s'est engagée dans le projet européen QUALICITIES qui a pour objectif de définir et d'attribuer un label de qualité pour les politiques de développement durable (c'est le mot à la mode) pour les villes et leur territoire historique. Le groupe AFAQ-AFNOR a été mandaté pour auditer ces villes partenaires sur la base de ce référentiel QUALICITIES.

Le premier dossier d'autoévaluation remis par le service du Patrimoine et du Tourisme ainsi que le plan de progrès local ont été remis en juin 2007"

Un programme d'audit s'est étalé sur deux journées avec une consultation demandée par les enquêteurs de tous les acteurs du Patrimoine et du Tourisme, les AVA étant la seule structure loi 1901.

Le président des AVA, après avoir présenté l'association, ses buts et son implication au niveau patrimonial en particulier, a fait part de notre analyse des problèmes passés, présents et à venir soulignant les réalisations obtenues multiples et progressives dans le temps.

Il a été souligné la nécessité d'un plan d'ensemble et du respect de ce qui a été décidé par les concepteurs des projets et surtout de celui de l'entretien de l'acquis pour une bonne économie des deniers publics.

S'il a été précisé par nos soins la part importante que tiennent le citoyen arlésien et les visiteurs dans les réalisations qui sont faites pour leur utilisation, **nous avons redit l'intérêt de la restauration d'un bâtiment pour que celui-ci puisse devenir utilitaire et apporter une touche économique, ce qui n'exclue pas notre vigilance dans tous les cas, vu certains exemples passés !**

Deux bulletins spéciaux des AVA ont été remis aux enquêteurs ; gageons que le travail de tous a été reconnu ! On vous tient au courant.

HC

Dominique MORRA nous a quittés en début d'année 2007

LeLes AVA n'ont appris que récemment la disparition de notre *"capitaine du Rhône".* Un article à son sujet paraîtra dans le prochain bulletin.

En attendant, que sa famille soit assurée de notre affection.

SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEIL ARLES

Fondée en 1903 - Reconstituée en 1971

Présidents d'honneur :

FRÉDÉRIC MISTRAL
PIERRE FASSIN
ÉMILE FASSIN
ANDRÉ VAILHEN-REMACLE
RENÉ VENTURE

Anciens présidents :

AUGUSTE VERAN 1901-1903
AUGUSTE LIEUTAUD 1903-1923
JEAN LANDRIOT 1971-1974
RENÉ VENTURE 1974-1987
THÉRÈSE GUIRAUD 1987-1990

COMITÉ DE PARRAINAGE

Edmonde CHARLES-ROUX - Yvan CHRIST - Jean-Paul CLEBERT - Jean DESCHAMPS - Pierre DOUTRELEAU - Maurice DRUON - René GARAGNON - Christian LACROIX - Jean-Marie MAGNAN - Claude MAURON - Odyle RIO - Robert SABATIER - Constant VAUTRAVERS.

MEMBRES DU COMITE DE PARRAINAGE AUJOURD'HUI DISPARUS

Henri AUBANEL - Yvan AUDOUARD- Elisabeth BARBIER - Louis BAYLE - Gaston BONHEUR - Henri BOSCO - Hedwige BOUTIERE - Marcel CARRIERES - André CASTELOT- Duc de CASTRIES - Jean-Pierre CHABROL - André CHAMSON - Alice CLUCHIER - Georges DUBY - Lawrence DURRELL - Pierre EMMANUEL - Henri-Paul EYDOUX - Louis FERAUD - Irene FOUASSIER - Charles GALTIER - René JOUVEAU - Halldor LAXNESS - Duc de LEVIS-MIREPOIX - Marie MAURON - Jean MISTLER - Maurice PEZET - Charles ROSTAING - Michel DROIT - Louis LEPRINCE-RINGUET - Pierre SEGHERS.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : Henri CERESOLA
Vice-Présidents :Jean TERRUS, Rémi VENTURE
Secrétaire : Michèle DEFONTE
Trésorier : Albert BROCHUT
Archiviste : Annie TULOUP

A. ARNOULT, M. AUDEMA, M. BAUDAT, J. CASTANET, R. CHALAYE, M. FERRARI(†) P. MAXENCE, A. MICHEL, P. MILHAU J. PITON, F. PONSDESSERRE, D. RAINAUD, F. ROUX.

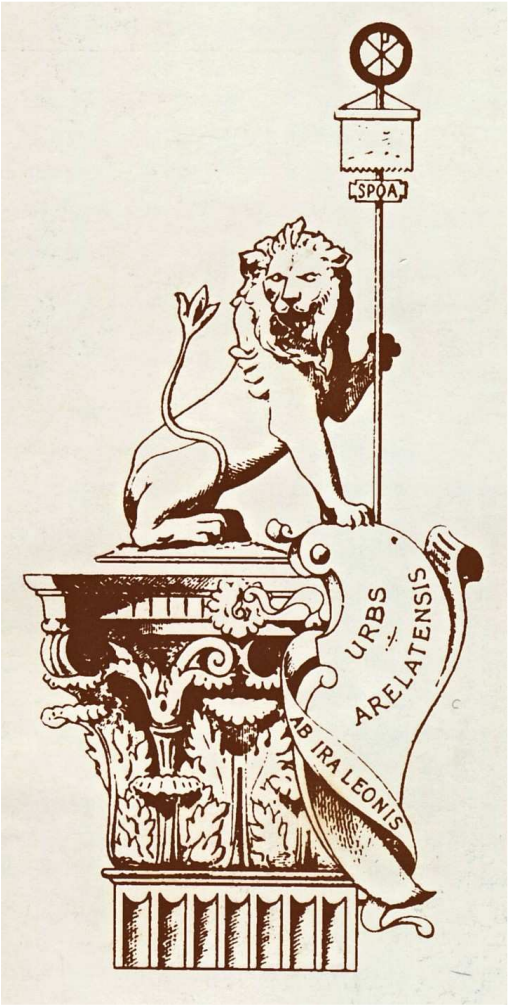

Dépôt légal 3ème trimestre 2007
Directeur de la Publication : H.CERESOLA
ISSN 0988 - 9531

Création - Impression
Berthier Imprimeur - Arles